

Alors qu'on attendrait un peu plus de présence policière les sempiternels soirs de beuverie à Nancy-centre, alors qu'on espérerait pouvoir marcher à pied la nuit tranquillement au centre ville en toute sécurité, force nous est de constater qu'à cette heure-là, les policiers municipaux n'ont pas mission d'intervenir...

Par contre, ils ont mission de jouer aux cow-boys pour importuner les jeunes (de préférence de gauche) qui dans le calme distribuent des tracts dans les rues pour appeler à la tolérance et porter des valeurs progressistes et humanistes...

On laisse faire les voyous en toute impunité, et on ennuie les jeunes qui font juste acte de citoyenneté en militant pour le progrès...

Quelle navrante conception de la République !

C'est tout le danger de la police municipale aux ordres du maire (je me souviens que lorsque j'étais député de St-Max le maire de St-Max - déjà lui - envoyait sa police municipale pour verbaliser ma voiture, certes mal garée devant ma permanence...), elle n'est pas forcément utilisée dans l'intérêt général, ça se passait comme ça au far-west.

Cette mésaventure était déjà arrivée au Mouvement des Jeunes Socialistes à Nancy... pendant la campagne des départementales ! On croit rêver !

La police municipale de Nancy était intervenue pour empêcher les Jeunes Socialistes de distribuer des tracts dans la rue, alors que dans le même temps, elle laissait les jeunes de l'UDI faire la même chose...

Et voilà que ça leur reprend ! Samedi, 8 jeunes du MJS, parmi lesquels la jeune animatrice fédérale Emilie Adam, distribuaient dans le calme et avec le sourire des tracts en arborant une affiche représentant une carte d'identité factice avec plusieurs photos pour symboliser la diversité de la France (et donc résister à tout parti d'extrême droite xénophobe)...

Jusque là tout va bien, un petit rayon de soleil, 8 jeunes, des convictions et de la bonne humeur.

C'est alors qu'est arrivée la police municipale ! Face au danger, il avait été plus prudent de déployer des forces en conséquences : pas moins que deux véhicules de police et 7 agents !!! (les Jeunes Socialistes, à 8 étaient donc en surnombre !)

La police leur a demandé de circuler, sous prétexte que la distribution de tracts sur la voie publique serait soumise à autorisation du maire, qui aurait pris un arrêté dans ce sens ! Rien que ça, le Roi UBU n'est pas très loin ! Je n'imaginai pas qu'en 2015, ce soit possible.

Seulement voilà, les braves policiers ne sont pas en mesure de montrer l'arrêté en question, ni même d'en donner les références ! Lors de la première fois, il avait été proposé d'aller voir en mairie ledit arrêté... Zut ! la mairie était fermée le samedi ! ça, c'est vraiment pas de chance !

Devant la réticence du groupe de jeunes, la police municipale aperçoit une voiture de la police nationale qui passe par là (on espère juste qu'elle n'a pas été appelée en renfort !). Les policiers municipaux bien démunis et peu sûrs de leurs arguments vont se renseigner auprès de la police nationale... On ne sait pas ce qui leur a été conseillé, mais les policiers municipaux sont ensuite repartis comme ils étaient venus, non sans avoir réquisitionné un tract des jeunes socialistes.

On espère que le policier municipal n'a pas jeté ce tract sur la voie publique, ce qui serait un délit, on espère qu'il ne l'a pas distribué à un passant, ce qui serait un délit... Je ne pense pas qu'il l'ait lu dans l'intention de prendre sa carte au PS, non, je pense que c'était plutôt pour ramener une preuve irréfutable ! l'objet du délit !

On se souvient que Jean Yanne avait lancé ce slogan qui nous avait fait rêver à un monde meilleur : "il est interdit d'interdire !"

Alors je me pose plusieurs questions :

- y a-t-il vraiment un arrêté de ce type qui a été signé à Nancy (j'ai du mal à la croire) ?
- si oui, qui en est le signataire ? Pourquoi le signataire ne s'en explique pas auprès de la population ?
- l'arrêté stipule-t-il que seuls les Jeunes Socialistes doivent être importunés et pas les jeunes de l'UDI ?
- si non, qui a demandé à la police municipale de se livrer à cette guignolade ?

Quelqu'un a dit "Quand on est mort, on ne sait pas qu'on est mort, c'est pour les autres que c'est difficile... quand on est con, c'est pareil !"

Ah c'est ben vrai, ça !!!

Hervé FERON